



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Mme Carole LY
Directrice de l'INAO

Dossier suivi par : Gilles FLUTET
Tél. : 04.67.82.16.36
Mail : g.flutet@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Malemort du Comtat
52 avenue Docteur Tondut
84570 Malemort du Comtat

V/Réf :

N/Réf : GF/ETLN/LY/33/26

Montreuil, le 22 avril 2026

**Objet : Projet de révision générale du PLU
Commune de Malemort-du-Comtat**

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 30 janvier 2026, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision générale du PLU de votre commune.

La commune de Malemort-du-Comtat est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) ou Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Ventoux", "Muscat du Ventoux" et "Huile d'olive de Provence". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Thym de Provence", "Miel de Provence", "Agneau de Sisteron", "Cerises des coteaux du Ventoux", "Melon de Cavaillon" et IGP viticoles "Méditerranée" et "Vaucluse".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Les références aux AOP et IGP figurant dans le rapport de présentation (notamment des pages 59 à 61) méritent d'être actualisées. L'institut vous invite à apporter les corrections nécessaires en s'appuyant sur la liste développée ci-dessus.

L'agriculture constitue une part importante dans l'économie du territoire, les cultures principales étant représentées par les vignes à raisins de cuve et à raisins de table, et les vergers, essentiellement représentés par des oliviers et des cerisiers, pour une superficie de 391 ha (RGA 2020). Le casier viticole informatisé (CVI) recense 149 ha de vignes à raisin de cuve ou double-fins, aptes à la production des AOP "Ventoux" (pour 41 ha) et "Muscat du Ventoux" (pour 92 ha). Les oliveraies présentent une aptitude à la production d'AOP "Huile d'olive de Provence". Les productions sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) sont bien présentes : près de 30 opérateurs de l'AOP "Ventoux", une douzaine de producteurs de l'AOP "Muscat du Ventoux" et une douzaine d'opérateurs de l'IGP "Cerises des Coteaux du Ventoux" ont leur siège d'exploitation sur la commune.

Le projet de révision générale du PLU identifie le besoin d'une centaine de logements supplémentaires pour accueillir 170 nouveaux habitants d'ici 2035.

La commune a veillé à mobiliser le foncier destiné aux nouveaux logements au sein de l'enveloppe urbaine existante, ce que l'Institut considère favorablement.

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

L'INAO observe toutefois que certaines de ces poches foncières présentent encore à ce jour une vocation agricole, ce qui conduit à consommer des espaces à vocation ou à usage de production sous AOP et IGP :

- la zone 1AU des **Férailles** (OAP sectorielle n°3) correspond à une enclave agricole de 0.80 ha urbanisée sur 3 côtés. Déclarée à la PAC 2024 en prairie, elle constitue un potentiel de production pour les 3 AOP du territoire mais son enclavement constitue un frein au développement agricole. Ce tènement est ouvert au sud sur la zone agricole où s'observent à proximité des parcelles en cerisiers potentiellement en IGP et en vignes AOP déclarées à la PAC 2024. L'OAP sectorielle prévoit de conserver l'alignement d'arbres existant au sud avec pour seul objet l'insertion paysagère. **L'Institut recommande d'ajouter l'objectif de conforter cet alignement afin qu'il constitue une zone tampon végétale permettant d'isoler la future zone d'habitat de l'espace agricole en vue de prévenir tout conflit de voisinage.**
- la zone 1AU "Le Touve" couverte par l'OAP sectorielle n°4, correspond à une dent creuse d'environ 1 ha sur laquelle des cultures aptes à la production d'AOP "Muscat du Ventoux" (0.5 ha), "Huile d'olive de Provence" (0.25 ha) et IGP "Cerises des coteaux du Ventoux" (0.25 ha) sont déclarées à la PAC 2024. L'INAO regrette la perte de ce potentiel mais l'enclavement de ce secteur au sein du tissu urbain n'est pas favorable au maintien de l'agriculture.
- Le même constat peut être fait pour le tènement en zone Uc, de 0.5 ha, faisant l'objet de l'OAP n°5 et qui correspond à d'anciens vergers.

La **zone Ac**, englobant l'importante carrière située au nord de la commune, comporte au sud-ouest de son périmètre environ 7,5 ha de terres agricoles (dont 4 ha déclarés à la PAC 2024) à vocation ou à usage de production en AOP : environ 1 ha de vignes susceptibles de produire de l'AOP "Muscat du Ventoux", 0.60 ha de vignes aptes à la production d'AOP "Ventoux" et 0,40 ha d'oliviers susceptibles de produire de l'AOP "Huile d'olive de Provence" (liste des parcelles annexée).

L'INAO demande de verser en zone A stricte toutes les parcelles listées en annexe dans l'hypothèse où elles ne figureraient pas dans l'emprise de l'autorisation administrative de la carrière.

En conclusion, sous réserve de la prise en considération des remarques relatives à l'OAP sectorielle des Férailles, d'une part, et à la zone Ac d'autre part, l'INAO ne s'opposera pas à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Carole LY

P. J. : Liste des parcelles agricoles incluses dans la zone Ac

Copie : DDT 84

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL : 01 73 30 38 00
www.inao.gouv.fr

Liste des parcelles agricoles incluses dans la zone Ac

Référence cadastrale	contenance (m2)	culture	PAC2024
840700000A0697	4404	vigne cuve	oui
840700000A0197	1160	Muscat H	oui
840700000A0196	2663	Muscat H	oui
840700000A0202	5770	cerisiers	oui
840700000A0696	6977	Alphonse L.	
840700000A0204	2389	Alphonse L	
840700000A0580	3290	cerisiers	oui
840700000A0576	3214	cerisiers	oui
840700000A0581	789	cerisiers	oui
840700000A0759	2500	Oliviers	oui
840700000A0565	1610	verger?	
840700000A0404	1070	Oliviers	oui
840700000A0405	1710	SNE	oui
840700000A0216	6090	Carignan (Ventoux)	
840700000A0198	3340	Vigne raisin de Table Muscat H?	oui
840700000A0199	3492	Vigne raisin de Table Muscat H?	oui
840700000A0200	5270	maraichage (CCN)	oui
840700000A0698	2358	vigne cuve	oui
840700000A0201	1913	Cerisiers	oui
840700000A0203	2121	Alphonse L	
840700000A0206	1226	vigne cuve	oui
840700000A0701	2945	friche	
840700000A0213	2880	SNE	oui
840700000A0214	1332	friche	
840700000A0215	3499	friche	
840700000A0577	1107	Oliviers	oui
	75119		

INAO

12, RUE HENRI ROL-TANGUY
 TSA 30003
 93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
 TEL : 01 73 30 38 00
 www.inao.gouv.fr